

UNAPL Midi-Pyrénées La newsletter

Midi-Pyrénées

Actualités sociales, fiscales et politiques des professions libérales

.04

11 juin 2008

Le secteur libéral : un formidable débouché pour les jeunes



C'est sans aucune forfanterie que l'on peut affirmer que l'UNAPL Midi-Pyrénées a été précurseur en matière de sensibilisation des jeunes en direction du secteur libéral. Depuis des années, en effet, nous avons initié dans notre région des actions envers les milieux scolaires et universitaires pour faire connaître aux collégiens, lycéens et étudiants la réalité et l'attrait de l'exercice libéral.

Nous avons en ce sens agi dans le cadre d'un partenariat efficace avec les autorités

académiques qui ont appuyé nos démarches.

Nous constatons aujourd'hui que nous avons fait école, puisque, c'est au niveau national que vient d'être scellé un accord en faveur de la formation des jeunes. Il vient d'être paraphé par Xavier Darcos, ministre de l'Education Nationale et Alain Vaconsin, président national de l'UNAPL.

Tout cela doit contribuer à une meilleure orientation. Il convient, en effet, d'aiguiller moins d'élèves vers des études qui offrent peu de débouchés professionnels et de les inciter à suivre des filières qui conduisent vers l'emploi.

Le secteur libéral offre à cet égard d'immenses possibilités du fait de son développement constant, notamment par l'intégration de nouveaux métiers et en raison du nombre considérable d'entreprises à transmettre durant les prochaines années.

> Lucien Glevzes Président de l'UNAPL Midi-Pyrénées

Employeurs: inscription sur les listes électorales prud'homales

Dans la perspective des élections prud'homales du 3 décembre 2008, le ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité rappelle que l'inscription des employeurs (employeurs non salariés par leur entreprise et employeurs de personnel de maison) sur les listes électorales relève d'une démarche volontaire.

Les employeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales si, à la date du 28 décembre 2007, ils employaient un ou plusieurs salariés.

Vous avez jusqu'au 20 juin pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour imprimer votre formulaire d'inscription, <u>cliquez ici.</u> Il vous suffit ensuite de le renvoyer à l'adresse suivante: Centre de Traitement prud'homal – 91914 Evry Cedex 9.

Lutte contre les discriminations : affichage obligatoire

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, chaque entreprise a l'obligation d'afficher les articles du code pénal relatifs à l'interdiction des discriminations. Pour obtenir le texte à afficher, cliquez sur le lien: http://www.editions-tissot.fr

Pour lire la loi : http://www.legifrance.gouv.fr

Créations d'entreprises en hausse, défaillances aussi

Les créations d'entreprises sont de plus en plus nombreuses en France. Une étude d'Euler Hermes montre que les défaillances le sont aussi. Après une progression en 2007 avec plus de 50.000 défaillances (+5,7%), l'assureur-crédit confirme la poursuite de ce mouvement en ce début d'année. Fin avril, les défaillances ont augmenté de 9,9% sur un an...



